

Besoins et perspectives projets européens

LES RÉPONDANT·E·S

17 structures sur 92 ont répondu au questionnaire diffusé en ligne sur Framafoms entre le 22/04/2025 et le 6/05/2025, soit **un taux de réponse de 18,5 %**.

Par rapport à l'ensemble des adhérents du pôle, **l'échantillon de répondants voit une surreprésentation :**

- des structures dont l'activité principale ne relève pas de la diffusion (47 % de l'échantillon contre 37 % des adhérents du pôle), avec une forte présence des structures de formation-transmission (29 % contre 10 %);
- des structures publiques (29 % de l'échantillon contre 14 % au sein du pôle), et corrélativement une présence moins marquée des associations loi 1901 (53 % contre 74 %);
- des structures implantées dans le département du Nord (deux tiers de l'échantillon contre 54 % des adhérents);
- des structures avec le plus de moyens humains (moyenne d'ETP estimée à 7,7 dans l'échantillon, contre 5 au sein du pôle).

On ne peut donc généraliser la lecture des résultats à l'ensemble des adhérents, au vu du faible nombre de répondants et des traits spécifiques de cet échantillon.

ÉTAT DES LIEUX DES INITIATIVES RÉCENTES ET À VENIR

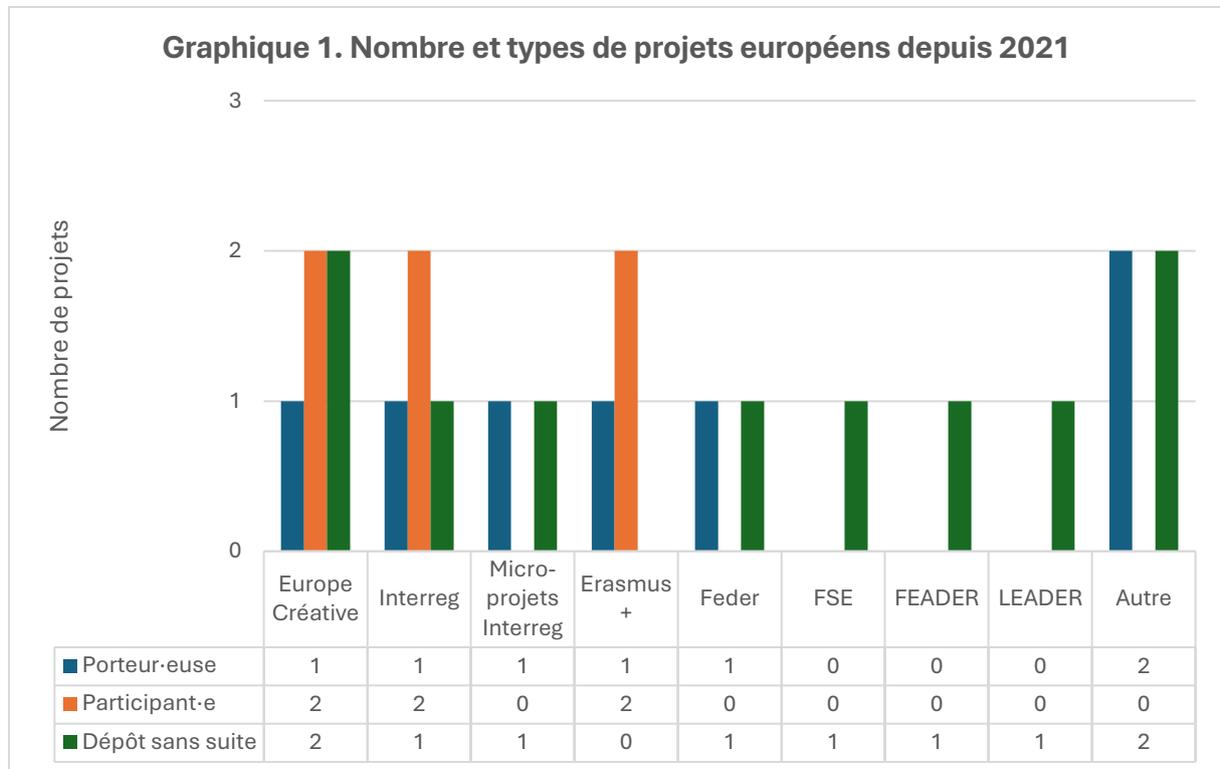
11 structures ont indiqué avoir participé ou déposé au moins 23 projets européens entre 2021 et 2024 (cf. graphique 1 ci-dessous). 6 structures répondantes n'ont déposé ou participé à aucun projet de ce type depuis 2021¹. La moyenne de projets par structure répondante s'élève donc à 1,4, ou à 0,9 si l'on enlève une valeur extrême (une structure déclare un nombre très élevé de 9 projets, dont 8 dépôts sans suite).

¹ Ces structures se répartissent à parité entre secteurs associatif, public et commercial. On dénombre 3 structures de formation-transmission, 2 lieux de diffusion et 1 producteur phonographique/éditeur musical.

OBJECTIFS

- Evaluer les initiatives des structures adhérentes du pôle relatives aux projets européens;
- Identifier des besoins et des attentes prioritaires en la matière;
- Cerner les pistes d'action à travailler dans le cadre du GT Europe lancé au sein du pôle.

Les projets Europe Créative ou Interreg sont les plus plébiscités, à l'inverse des FSE, FEADER ou LEADER. Les dépôts sans suite représentent un peu moins de la moitié de l'ensemble des projets déclarés par les répondant-e-s.



Il est intéressant de constater que **les structures sont fréquemment conduites à mener des projets internationaux**, sans que cela soit formalisé par l'inscription dans un dispositif de l'Union européenne (UE). Sur 11 structures ayant répondu sur ce point (plusieurs réponses possibles), près des deux tiers déclarent collaborer avec des partenaires d'autres pays de l'UE, 55 % revendiquent intégrer une réflexion autour de l'Europe dans divers projets sans forcément être en partenariat avec des acteur-ric-e-s européen-ne-s, et un peu plus du tiers travaillent en lien avec des ressortissant-e-s hors UE.

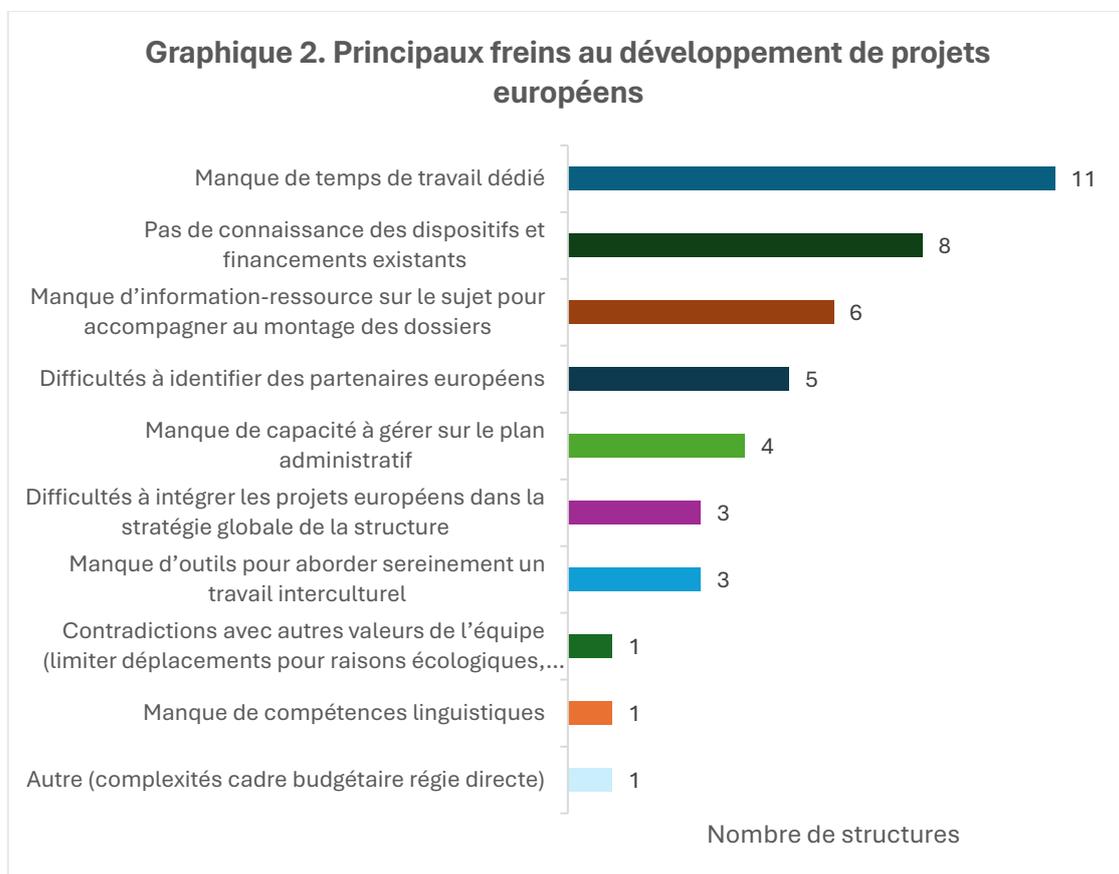
On peut donc conjecturer qu'elles ont déjà acquis de nombreux savoir-faire (techniques, relationnels, logistiques, etc.), qui leur permettraient plus facilement de « passer le cap » une fois leurs freins et résistances levés au terme d'un accompagnement adapté.

Si l'on se projette, 11 structures annoncent déposer 14 projets européens à court ou moyen terme : 6 projets en cours ou très proches du dépôt, 8 dont le dépôt est prévu dans un an et plus. Une nouvelle fois, 6 structures répondantes ne sont pas concernées, dont 3 qui n'en ont pas mené ces cinq dernières années.

Si 5 structures appelées à déposer indiquent ne pas rechercher de partenaires sur leur territoire, 3 déclarent au contraire en rechercher au sein de la filière musicale (métropole lilloise), et 3 autres dans d'autres secteurs que la musique (métropole lilloise, Calais-Dunkerquois).

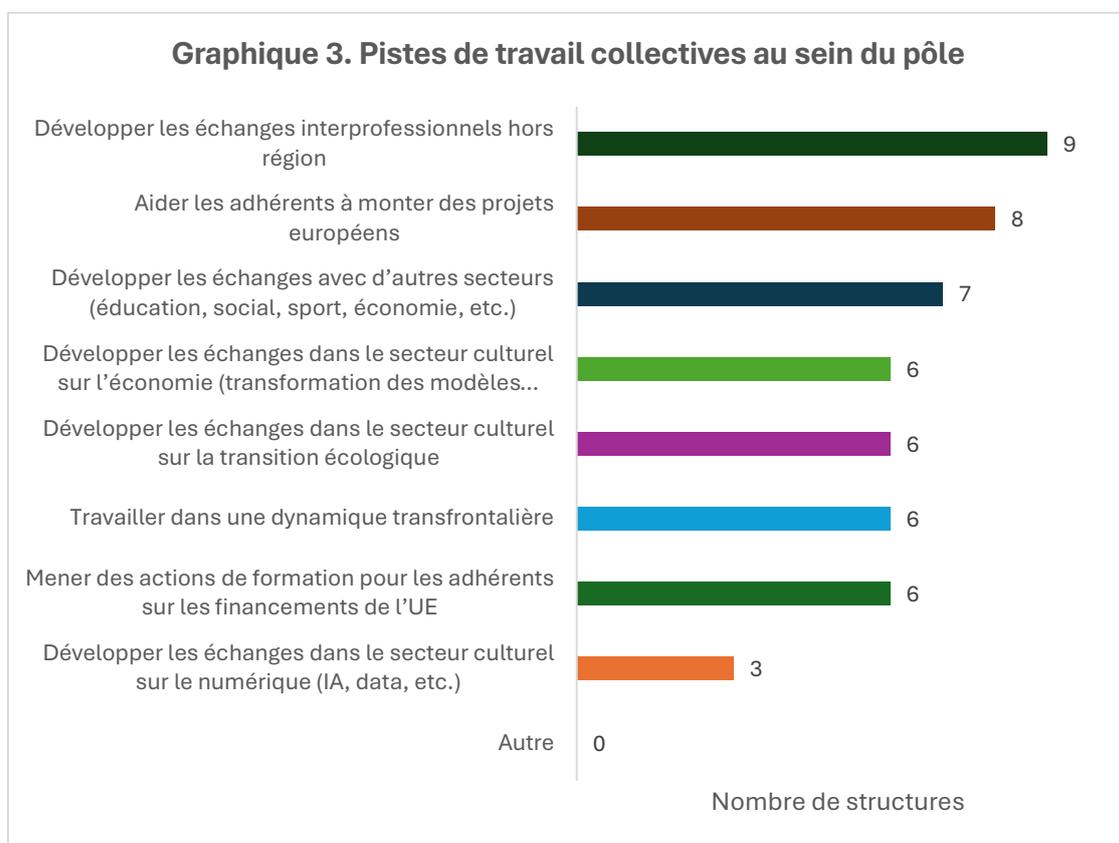
FREINS, BESOINS ET PISTES DE TRAVAIL COLLECTIVES

Sur une liste de neuf freins proposés (avec possibilité d'en suggérer d'autres, cf. graphique 2), 15 structures ont déclaré au total 31 occurrences, soit **2 freins en moyenne par structure faisant obstacle au fait de porter ou de prendre part à des projets européens**. Sans surprise, les principaux freins concernent le manque de temps de travail dédié (11 structures), l'insuffisance de connaissance des dispositifs et financements existants (8) ou d'information-ressource pour accompagner au montage des dossiers (6). Ce sont donc **plutôt des contraintes techniques ou liées aux ressources humaines qui sont mises en avant**, que des difficultés à intégrer ce type de projets dans la stratégie globale de la structure (3 mentions tout de même) ou dans les valeurs de l'équipe (1).



En toute logique, **les trois besoins prioritaires plébiscités par les structures relèvent de la formation**, en particulier technique sur le montage de dossier (11 structures) mais aussi sur le plan linguistique et interculturel (5), de la **mutualisation d'emploi** en partie dédié aux projets européens (9), et de l'information-ressource sur le sujet *via* des **relais humains sur les dispositifs et financements** (9).

Ces quelques éléments dessinent des pistes de travail collectives à initier au sein du GT Europe, prochainement lancé au sein du pôle. Interrogées à ce sujet (graphique 3), les structures montrent une forte appétence pour **le repérage de partenaires et le développement d'échanges**, que ce soit les échanges interprofessionnels hors région (9 structures), les échanges internes au secteur culturel sur des thématiques liées à l'économie (6), à la transition écologique (idem), au numérique (3 structures), ou encore les échanges avec d'autres secteurs que culturel (7 structures). Cela pourrait s'inscrire dans un travail approfondi sur des dynamiques transfrontalières (6 structures), les structures de la filière tirant parti de manière inégale de la position stratégique occupée par les Hauts-de-France. L'autre axe qui se dégage est **l'accompagnement direct des structures adhérentes au montage de projets européens** (mentionné par 8 d'entre elles), que pourrait venir compléter **la mise en place d'actions de formation portant sur les financements européens** (6 structures).



Si les structures répondantes n'ont pas indiqué d'autres pistes de travail dans le questionnaire, celles-ci ne sont bien évidemment pas exhaustives et devront être débattues, affinées, complétées au fil des échanges. Elles constituent néanmoins **une bonne base de discussion pour mettre en chantier une dynamique européenne au sein du pôle**, rendue d'autant plus nécessaire dans le contexte national actuel de contraction du financement public de la culture.